

# OUTILS COLLABORATIFS SUR SITE OU EN MODE CLOUD : LE CHOIX NE DÉPEND QUE DE VOUS

Optez pour la solution la plus pertinente en fonction  
de vos critères et de vos usages.



# SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>1. DÉTERMINER LES BESOINS .....</b>	<b>4</b>
Calcul, stockage, réseau : qui a besoin de quoi ? .....	5
• Les outils de communication et de partage de documents .....	5
• Les outils de productivité et de gestion collective .....	6
<b>2. LES OPTIONS À VOTRE DISPOSITION .....</b>	<b>7</b>
Le déploiement sur site .....	8
Le déploiement dans un cloud privé, public ou hybride .....	9
• Le cloud privé .....	9
• Le cloud public .....	10
• Le cloud hybride : une partie sur site, une partie dans le cloud .....	12
<b>3. À L'HEURE DU CHOIX.....</b>	<b>13</b>

# INTRODUCTION

---

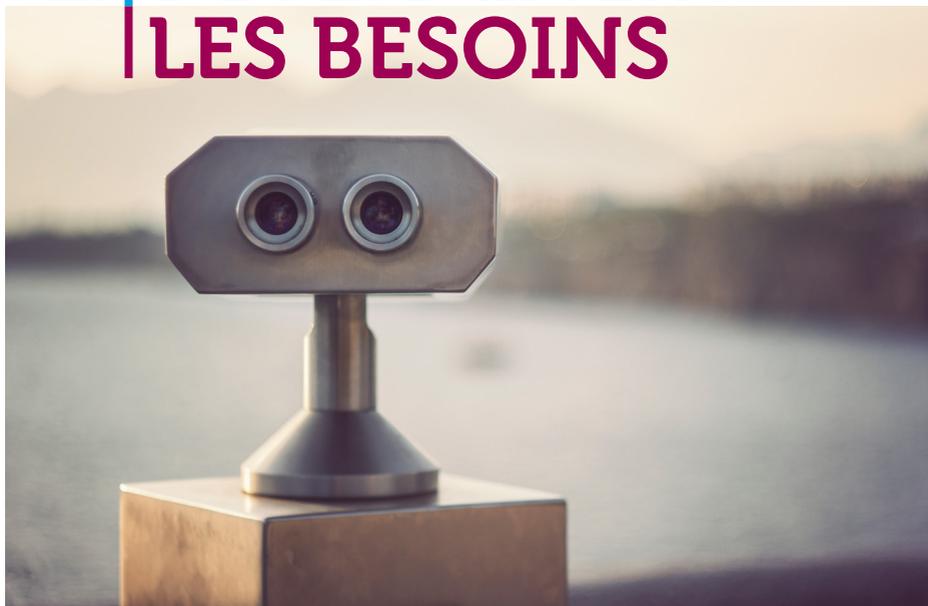
Agendas partagés, dossiers synchronisés, chats, réunions en vidéo, communications unifiées, réseaux sociaux d'entreprise... En quelques années, les outils collaboratifs modernes sont devenus incontournables dans l'entreprise. Vecteurs des nouveaux usages et des nouvelles pratiques au cœur de la transformation numérique, ils sont plébiscités par les collaborateurs et les directions métiers, qui y trouvent un regain de fluidité dans les échanges, d'agilité et de productivité. Ils sont aussi un argument pour toute entreprise soucieuse de rajeunir sa marque employeur et d'attirer les jeunes talents.

Vus de la DSI, en revanche, ils peuvent parfois être un vrai casse-tête. Car il faut contenter tout le monde : ce qui servira, par exemple, le marketing ne sera pas nécessairement utile à la production ou à la force de vente, et réciproquement. Dès lors, vaut-il mieux définir « un tronc collaboratif commun » dont chacun devra se satisfaire, laisser chaque direction métier sélectionner les outils dont elle estime avoir besoin, ou bien encore mixer ces deux solutions ?

Il n'y a pas de réponse définitive à cette question, tant les situations sont différentes d'une entreprise à une autre. La seule certitude, c'est qu'une fois un outil validé, il va falloir le déployer, c'est-à-dire l'intégrer au système d'information. Et là encore, des choix devront être faits sur site, hébergé dans un datacenter ou encore dans le cloud (qu'il soit privé, publique ou hybride). Les critères peuvent devenir très complexes selon la stratégie, les besoins et les contraintes de l'entreprise.

**Ce livre blanc ambitionne précisément de vous aider à faire le point. Il n'a pas vocation à conseiller tel ou tel outil collaboratif mais à vous accompagner dans leur mise en œuvre en exposant les avantages et les inconvénients de chaque option de déploiement.**

# 1. | DÉTERMINER | LES BESOINS



Tous les logiciels de communication et de collaboration ne sont pas égaux en consommation de ressources informatiques<sup>1</sup>.

De fait, au-delà de la criticité des données manipulées ou des besoins d'accès en mobilité, un des principaux critères dans le choix du déploiement d'un outil collaboratif sera ses besoins en termes de ressources : quelle que soit la typologie de votre infrastructure, ses ressources ne sont pas illimitées et vous devrez les utiliser au mieux.

<sup>1</sup>On parle ici des ressources au niveau de l'infrastructure globale de l'entreprise, non du poste de travail individuel.

# CALCUL, STOCKAGE, RÉSEAU<sup>1</sup> : QUI A BESOIN DE QUOI ?

Lorsque l'on regarde l'offre du marché, on s'aperçoit qu'il existe globalement deux grands types de logiciels collaboratifs. D'un côté, l'approche historique, fondée sur le partage d'informations et de documents d'un individu vers un ou plusieurs autres (« one -to-many ») ; de l'autre, l'approche évoluée, fondée sur la notion de groupe ou d'équipe (« many-to-many ») permet une collaboration plus large et plus dynamique.

---

## LES OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PARTAGE DE DOCUMENTS

On citera à titre d'exemple la messagerie (email, chat) ou encore les espaces de stockage de fichiers.

- À l'évidence, ces outils requièrent en priorité de l'espace de stockage – qui plus est – d'une capacité qui augmente bien-sûr avec le nombre d'utilisateurs, mais aussi tout simplement avec le temps (plus on utilise un logiciel, plus on emmagasine de données). On estime que la croissance des besoins en stockage est d'environ 30% par an.
- Sauf cas particuliers comme la vidéo (voir ci-dessous), les besoins en bande passante sont limités. Certes, il faut télécharger les pièces-jointes et accéder aux fichiers partagés, mais il s'agit d'une consommation ponctuelle et, généralement, très courte dans le temps, dont tout réseau convenablement configuré pourra aisément s'accommoder.

- Enfin, les besoins en puissance de calcul sont quasi-nuls, aucun traitement particulier des fichiers n'étant requis pour leur stockage.

Un point d'attention particulier concerne toutefois les logiciels de communication en audio et en vidéo, dont les besoins, liés au traitement synchrone de la voix et de l'image, diffèrent.

- Le besoin en stockage est minime, les flux n'étant pas enregistrés.
- Le besoin en bande passante est nettement plus élevé, a fortiori en ce qui concerne la vidéo.
- Tout le traitement (codage, décodage) des flux audio et vidéo étant effectué au niveau du poste de travail, le besoin en puissance de calcul est quasi-nul.



<sup>1</sup>Ou, selon la terminologie Cloud : compute, storage, network.

## LES OUTILS DE PRODUCTIVITÉ ET DE GESTION COLLECTIVE

On trouve ici les outils de gestion de projet ou d'équipe, les outils d'automatisation des flux de travail, les réseaux sociaux d'entreprise (RSE)...

- Les besoins de ces outils en termes d'espace de stockage sont importants. Et ils sont bien peu prévisibles : un projet peut démarrer avec quelques slides et rapidement grossir avec des fichiers audio ou vidéo, des documents scannés...
- Les besoins en bande passante sont également importants. En général, plusieurs collaborateurs accèdent en même temps aux fichiers stockés dans l'espace partagé. Ces transits réguliers et volumineux doivent rester fluides et n'avoir aucun impact sur les autres activités sur le réseau.

- Idem pour les besoins en puissance de calcul : l'arbitrage de l'accès aux fichiers, la gestion des modifications simultanées etc, se font au niveau du serveur. La puissance requise reste assez légère, mais elle est proportionnelle au nombre de projets et au nombre de collaborateurs impliqués dans chacun.

La dernière génération de ces logiciels franchit les murs de l'entreprise et s'ouvre aussi à son écosystème : clients, prospects, partenaires et fournisseurs peuvent être invités à chatter avec un collaborateur, à partager des fichiers, à faire partie d'une équipe projet... Les besoins en ressources augmentent alors proportionnellement.



### EN BREF

On l'aura compris, pour qui envisage un déploiement sur site, trouver le juste équilibre à la fois pour le calcul, le réseau et le stockage n'est pas aisé : il faudra faire des choix, dictés par les moyens matériels et financiers à disposition, qui conviendront à certains collaborateurs mais en handicaperont d'autres.

Prenons l'exemple des quotas, qui visent à limiter les boîtes mail à quelques giga-octets par utilisateur. Les fonctions support n'en sont généralement pas gênées. En revanche, pour un commercial, rejeter un mail volumineux dépassant le quota peut conduire à une perte d'opportunité. On peut contourner ce problème en ajustant le quota fonction par fonction, voire au cas par cas de chaque utilisateur, mais on ne fait alors que repousser le problème – il ressurgira fatalement tôt ou tard.

À l'inverse d'un déploiement sur site, une caractéristique du cloud permet justement de s'affranchir de cette contrainte : c'est l'élasticité, autrement dit la capacité d'adapter l'offre en fonction de la demande, et ce, en temps réel ou quasi-réel.

## 2. LES OPTIONS À VOTRE DISPOSITION



À en croire la presse et les sites spécialisés, le cloud se démocratise dans les entreprises : on ne compte plus les articles et les études expliquant que la majorité d'entre elles ont au moins un projet cloud (concernant la virtualisation de l'infrastructure téléphonique ou la sécurisation de leurs équipements informatiques, par exemple) déjà réalisé, en cours ou à venir.

Attention cependant à la généralisation : certes, la compréhension de l'apport du cloud s'est grandement améliorée – souvent d'ailleurs via des discussions avec les métiers – mais plusieurs facteurs peuvent encore ralentir son adoption.

Par exemple, une entreprise ayant récemment consenti à de lourds investissements IT aura tout intérêt à définir une stratégie de transition en attendant que ceux-ci soient amortis : un cloud peut tout à fait cohabiter avec une infrastructure sur site, permettant ainsi un premier pas dans le cloud sans remettre immédiatement en cause l'existant.

Autre exemple, le besoin de sécurité de données critiques pour l'activité fait hésiter à ouvrir, fût-ce en partie seulement, le SI vers l'extérieur.

Ces attentes et ces doutes, légitimes, ne doivent cependant pas freiner l'adoption d'outils essentiels aux métiers. Nous vous présentons ci-dessous les trois grandes façons de les déployer<sup>1</sup> avec, pour chacune, les avantages et les inconvénients induits.

<sup>1</sup>On parle toujours ici d'applications à déployer au niveau du SI, et non sur les postes de travail individuels.

# LE DÉPLOIEMENT SUR SITE<sup>1</sup>

Déployer une nouvelle solution sur une architecture sur site - appelée également on premise - est sans doute a priori la solution la plus rassurante : vous préparez une machine, vous y installez le moteur applicatif, vous le paramétrez, vous configurez les accès... Mais si cette méthode présente des avantages, elle compte aussi quelques limites.

## AVANTAGES

- Vos données ne sont pas délocalisées – cela peut être un aspect prégnant selon l'activité de votre entreprise.
- Vous gardez une vision complète sur votre système d'information, c'est-à-dire que vous déterminez précisément quelle machine fait quoi, pour qui, et avec quelles ressources.
- Dans la majorité des cas, vous décidez vous-même des mises à jour à installer et du moment où vous les déployez, et vous gardez toujours une possibilité de retour en arrière en cas de régression après une mise à jour. Certains applicatifs sont cependant beaucoup moins souples que d'autres – cela peut d'ailleurs être un point différenciant au moment de choisir une solution.

## LIMITES

- Un investissement peut être nécessaire si vous n'avez pas de matériel de réserve à disposition, et il peut être lourd selon l'existant.

- Le test, l'installation et la maintenance coûtent du temps-homme et le processus complet est généralement très long.
- La sauvegarde des données partagées, même compressées par des mécanismes de sauvegarde différentielle ou incrémentielle, peut rapidement devenir très gourmande en espace de stockage.
- Un plan de continuité d'activité (PCA) ou de reprise d'activité (PRA) doit être mis en place pour éviter ou limiter l'interruption de service en cas de panne matérielle (disque dur, carte mère...) sur le serveur ou en cas de perte de connectivité.
- Si l'applicatif doit être utilisé en mobilité, il faut aussi prévoir un accès sécurisé (VPN MPLS ou autre : proxy SOCKS5, solution du type Zscaler...).

- Créer une salle serveur sécurisée et adaptée au maintien en condition opérationnelle des équipements (électricité, climatisation, la redondance de tous les équipements) constitue un investissement lourd.

## AVIS D'EXPERT

« Les architectures sur site restent présentes dans de nombreuses entreprises. Elles sont vouées à être secondées, parfois même remplacées, par des infrastructures de type cloud, mais cela prendra du temps et se fera progressivement. De fait, envisager un déploiement sur site de solutions de communication et d'outils collaboratifs peut encore avoir du sens pour ces entreprises », selon **Pascal NICOLAS** - en charge du développement des solutions Cloud - **Mitel**.

<sup>1</sup>Ou « on premise ».

# LE DÉPLOIEMENT DANS UN CLOUD PRIVÉ, PUBLIC OU HYBRIDE

Si votre entreprise dispose déjà d'une infrastructure cloud, qu'elle soit privée (hébergée à titre privatif dans un datacenter), publique (le hardware est mutualisé entre plusieurs clients d'un hébergeur) ou hybride (une partie privée, une partie publique), cette solution s'apparente grandement à celle présentée dans la section précédente : il vous échoit de provisionner les ressources nécessaires, d'installer et de paramétrer l'applicatif... sans oublier la partie connectivité et haute disponibilité qui sont des prérequis impératifs au bon fonctionnement de vos applications.

## LE CLOUD PRIVÉ

Le cloud privé structure et rassemble un ensemble de services liés à l'infrastructure réseau, accessible via Internet ou un réseau privé interne et restreint à un certain nombre d'utilisateurs (vs grand public).

### AVANTAGES

- L'allocation et la désallocation de ressources matérielles (machine virtuelle, bande passante...) sont bien plus faciles à gérer : quelques clics dans votre console d'administration suffisent.
- De même, la gestion des droits d'accès au nouvel applicatif est simplifiée : elle est héritée de l'annuaire existant (mais peut bien-sûr être affinée selon les besoins).
- Dans le cas d'un cloud managé, la protection et la confidentialité de vos données sont garanties par l'hébergeur.

Tous offrent d'excellents niveaux de sécurité, tant physique (redondance électrique, groupe électrogène, vidéosurveillance, accès par badge, équipe d'experts technique dédiée sur site...) que logicielle (duplication des données, cryptage...).

- Le fournisseur de cloud vous garantit la réversibilité<sup>1</sup> de vos services ainsi que la haute disponibilité de vos données : Infrastructure et plateforme sont optimisées en ce sens 24h/24- 7j/7.

### LIMITES

- La localisation de vos données est un sujet essentiel : dans quel pays sont-elles hébergées ? Quelle législation s'applique alors ? Notre conseil : préférez un fournisseur de cloud dont les datacenters sont situés en France.
- Dans le cas d'un cloud managé, l'allocation d'une machine virtuelle ou d'un espace de stockage peut entraîner des frais supplémentaires. Cependant, ce coût est maîtrisé et adapté à votre consommation.

## AVIS D'EXPERT

« Opter pour le cloud, c'est faire entrer de nouvelles solutions dans l'entreprise en les hébergeant dans un datacenter sans que cela touche le réseau interne. C'est rassurant pour les Directions Générales et Financières, qui sont souvent frileuses à l'idée de modifier l'existant. Cela aide le DSI à apporter des solutions à sa direction et aux métiers », selon **Yann LEGALL** - Directeur Technique - **Foliateam Opérateur**.

<sup>1</sup>La réversibilité offre la possibilité aux entreprises de récupérer ses données et/ou services, généralement après les avoir confiées à un tiers

## LE CLOUD PUBLIC

Le cloud public repose sur le modèle standard de cloud computing, dans lequel vous n'installez pas l'appliquatif sur vos serveurs mais payez un abonnement pour que vos collaborateurs l'utilisent via Internet, dans leur navigateur Web ou grâce à un client léger dédié installé sur leur poste de travail.

Les services de cloud public peuvent être gratuits ou facturés à l'utilisation que l'on peut traduire par du mode SaaS (Software as a Service).

Les plateformes collaboratives les plus connues sont proposées en mode SaaS. Dans le domaine des applications collaboratives on parle plus précisément des UCaaS (pour Unified Communication as a Service).

À l'inverse d'une installation en propre, le mode SaaS se traduit généralement par une plus grande agilité pour la DSI et une suppression des coûts de mise en œuvre : on n'achète pas l'appliquatif, mais on le loue sur la base d'un coût par utilisateur et par mois.

Les messageries, les logiciels de chat, les espaces de stockage partagés, les réseaux sociaux d'entreprise... sont particulièrement adaptés à ce mode de consommation et forment le fer de lance de la transformation numérique des entreprises en accompagnant les collaborateurs vers de nouveaux usages.



### AVANTAGES

- Le logiciel et ses données sont accessibles depuis n'importe quel appareil connecté à Internet :
  - Une fois identifié, un collaborateur peut y accéder depuis son smartphone, sa tablette ou son ordinateur personnel et cela peu importe où il se trouve.
  - Les solutions utilisables via le navigateur Web le sont quels que soient l'OS (Windows, MacOS, Linux...) et le navigateur (Chrome, Firefox, Edge...).
- Vous n'avez pas à vous soucier de la maintenance, des mises à jour et des performances.
- La protection et la confidentialité des données sont garanties par l'éditeur.
- Les abonnements sont adaptés aux besoins des entreprises. Notamment, ils offrent toute la flexibilité nécessaire pour gérer aisément l'arrivée et le départ de collaborateurs.
- Le logiciel ne vous appartient pas : si vous n'en avez plus besoin, il suffit de stopper l'abonnement.
- La migration vers le Cloud public semble être un moyen d'optimiser les dépenses et permet de résoudre certains problèmes. Néanmoins, la migration, les pics d'activité et la réversibilité peuvent entraîner des coûts inattendus.

## LIMITES

- Le logiciel ne vous appartient pas : vous êtes dépendant d'un éditeur tiers. Même si certains éditeurs savent adapter leurs outils aux besoins spécifiques d'un client, pour les outils critiques, mieux vaut donc choisir un acteur solide.
- Le paiement d'un abonnement mensuel ou annuel ne convient pas forcément à toutes les entreprises. Certaines privilégient encore une stratégie CAPEX<sup>1</sup> à une stratégie OPEX<sup>2</sup>.
- L'utilisation du logiciel requiert une connexion à Internet qui ne sera pas forcément sécurisée. Il faudra également veiller à ce qu'elle soit bien dimensionnée en fonction des usages de vos collaborateurs. Quelques outils SaaS proposent un mode déconnecté, mais il est généralement assez limité.
- Avec certains outils, l'intégration au SI est quasi-nulle, ce qui engendre des modes de collaboration en silo. Préférez les outils disposant de plugins ou d'API pour faciliter leur intégration au SI et, in fine, permettre une vraie collaboration.
- Il faut être très attentif aux conditions d'utilisation (disponibilité de l'application, délais d'intervention, récupération des données...) définies par le contrat d'abonnement.

## AVIS D'EXPERT

« De plus en plus d'applications sont accessibles en mode SaaS. Leur simplicité d'accès et de mise en œuvre permet aux métiers d'évaluer eux-mêmes leur pertinence et même d'être force de proposition pour l'adoption de nouvelles applications – dans certaines entreprises, les directions métiers disposent même d'un budget dédié à cet effet ! », selon **Jean-Denis GARO**, Directeur Marketing Europe du Sud & Afrique du Nord - **Mitel**.

<sup>1</sup>« Capital Expenditures », ou dépenses d'investissement.

<sup>2</sup>« Operational Expenditures », ou charges courantes d'exploitation.

## LE CLOUD HYBRIDE : UNE PARTIE SUR SITE, UNE PARTIE DANS LE CLOUD

Un cloud hybride est un service cloud intégré à l'entreprise qui fait appel à deux types de services cloud : cloud privé et cloud public. D'une manière générale, les services de cloud public sont connus pour être plus avantageux en termes de coût et plus flexibles en termes d'usage.

Si ni la solution 100% sur site, ni la solution 100% cloud ne convient à votre situation, pourquoi ne pas envisager la mise en œuvre conjointe de ces deux options ? Une étude publiée par le cabinet IDC estime qu'en 2016 plus de 65% des services informatiques utilisaient déjà des technologies de cloud hybride, ce qui souligne une nette évolution du marché vers ce type d'environnement mixte.

Avantage majeur, l'entreprise peut conserver l'applicatif existant, qu'il soit amorti ou non, ce qui permet d'optimiser l'investissement déjà réalisé tout en ayant l'opportunité d'intégrer des évolutions fonctionnelles ou techniques. L'entreprise peut disposer sur site d'une infrastructure informatique capable de traiter les charges de travail quotidiennes et recourir au cloud public en cas de pics exceptionnels (si toutefois ce dernier est déjà en place au sein de l'entreprise), c'est-à-dire lorsque la puissance de calcul du cloud privé n'est pas suffisante pour absorber des charges de travail excédentaires. On retrouve là l'élasticité abordée précédemment. Mettre en place une stratégie « multi-Cloud » permet à

l'entreprise de ne pas se retrouver captive d'un seul fournisseur, de profiter des spécificités fonctionnelles de chacun des Clouds, tout en augmentant sa résilience. C'est le gage pour elle d'une plus grande flexibilité, puisqu'elle peut dès lors réduire l'impact de pannes ou de problèmes de performance.

Un scénario aisé à concrétiser, présentant toutes les garanties nécessaires en termes de sécurité, de performance, d'élasticité et d'évolutivité, pourrait être le suivant.

- Déploiement sur site ou dans un cloud privé dans un datacenter des outils clés, dont les besoins en ressources sont les plus prévisibles :
  - Applications métiers
  - CRM, ERP, SIRH
  - Etc.
- Déploiement dans un cloud privé ou public des outils collaboratifs :
  - Messagerie traditionnelle et instantanée
  - Audio et visioconférence
  - Réseau social d'entreprise
  - Stockage et partage de fichiers
  - Etc.
- Utilisation en mode SaaS d'outils tiers, selon les besoins des métiers



### AVIS D'EXPERT

« Avec un cloud hybride, l'accès à des services pouvant être facilement orchestrés simplifie le processus de mise à disposition des applications, tout en préservant la sécurité puisque l'on maintient les infrastructures critiques sur site ou dans un espace dédié dans un datacenter », selon **Bruno DAVID** - Directeur Général - **Foliateam Group**.

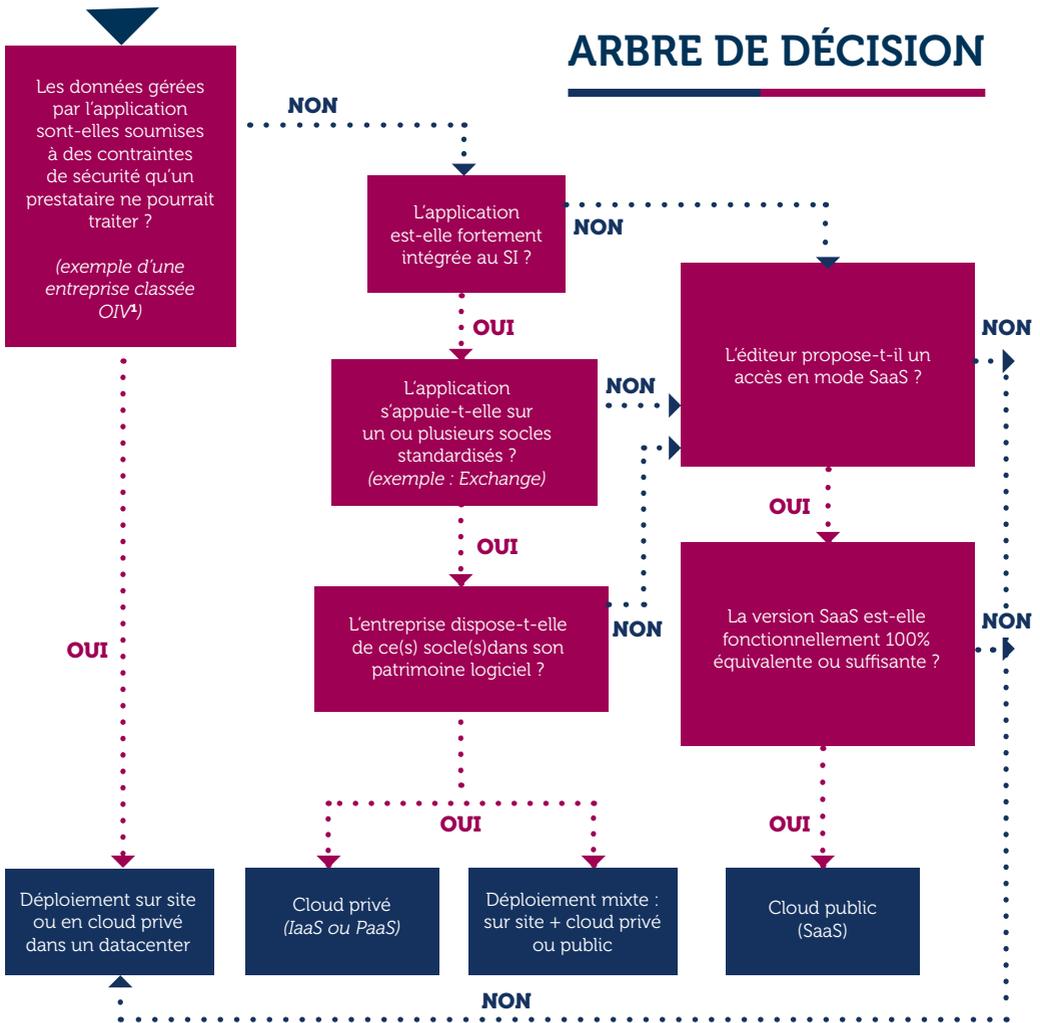
# 3. | À L'HEURE DU CHOIX...



Si de grandes tendances se dégagent aujourd'hui, le rythme et le périmètre d'adoption du cloud sont propres à chaque entreprise : il n'y a pas de stratégie cloud universelle.

Même si des travaux ont déjà été réalisés en matière de virtualisation des infrastructures, d'externalisation des opérations IT ou de standardisation des architectures Web, il ne s'agit là que d'un préalable à l'adoption d'une stratégie cloud, celle-ci devant être bâtie sur une analyse fine du patrimoine IT de l'entreprise, application par application. On vérifiera notamment qu'une application « cloudifiée » par son éditeur conserve le même périmètre fonctionnel que la version sur site ou, le cas échéant, qu'un périmètre fonctionnel réduit répond toujours aux besoins des utilisateurs.

# ARBRE DE DÉCISION



En simplifiant les systèmes d'information utilisés par les entreprises et la distribution des applications professionnelles, les environnements cloud disposent du potentiel nécessaire pour permettre aux entreprises de gagner du temps et de l'argent et ce, moyennant une prise de risque minime.

De plus, le modèle de cloud rend obsolète la mise en œuvre et la gestion de datacenters au sein de l'entreprise. Conséquence, les entreprises peuvent consacrer davantage de temps et d'argent à l'innovation et à la réalisation d'applications de haute qualité, avec à la clé un potentiel de développement et une compétitivité accrue.

¹Opérateurs d'Importance Vitale

## À PROPOS DE MITEL

Parmi les leaders mondiaux dans le domaine des communications d'entreprise en rendant possibles plus de 2 milliards de connexions chaque jour, Mitel (NASDAQ: MITL; TSX: MNW) permet aux entreprises de se connecter, de collaborer et aux fournisseurs de services de proposer des services innovants à leurs clients. Notre innovation et nos experts sont au service de plus de 70 millions d'utilisateurs dans plus de 100 pays.

Pour en savoir plus, visitez notre site [mitel.fr](http://mitel.fr) ou suivez-nous [@Mitel\\_FR](https://twitter.com/Mitel_FR) sur Twitter.

Mitel est une marque déposée de Mitel Networks Corporation. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.



### Jean-Denis GARO

Directeur Marketing Europe du Sud & Afrique du Nord - Mitel -



### Pascal NICOLAS

Responsable développement solutions Cloud - Mitel -

## À PROPOS DE FOLIATEAM

Foliateam est un Opérateur-Intégrateur qui accompagne les entreprises et les organisations publiques dans leur transition vers le cloud. Avec ses équipes certifiées, au plus haut niveau auprès des constructeurs et éditeurs leader du marché, Foliateam propose :

- des services Opérateur avec des accès Très Haut Débit, des solutions d'hébergement de données dans son datacenter souverain à Paris, des réseaux sécurisés, de la virtualisation...
- des services d'Intégration, de maintenance, d'infogérance et de financement, qu'ils s'agissent de voix, vidéo, multimédia ou de services collaboratifs

Véritable guichet unique, Foliateam accompagne ses clients dans leur mutation technologique et met à leur disposition une infrastructure et des applications maîtrisées de bout en bout. Ce positionnement d'Opérateur-Intégrateur offre un service sur-mesure alliant agilité, engagement et proximité.

Pour en savoir plus, visitez notre site [foliateam.com](https://foliateam.com) ou suivez nous sur LinkedIn [@Foliateam](https://www.linkedin.com/company/foliateam)



**Bruno DAVID**

Directeur Général - Foliateam Group -



**Yann LEGALL**

Directeur Technique - Foliateam Opérateur -

En quelques années, les outils collaboratifs se sont placés au cœur de la transformation numérique. Vus de la DSI, ils peuvent parfois être un vrai casse-tête. Pour l'entreprise, vaut-il mieux définir un tronc collaboratif commun dont chacun devra se satisfaire, laisser chaque direction métier sélectionner les outils dont elle estime avoir besoin, ou bien encore mixer ces deux solutions ?

Il n'y a pas de réponse définitive à cette question et les critères de choix peuvent devenir très complexes selon la stratégie, les besoins et les contraintes de l'entreprise.

Ce guide pratique ambitionne précisément de vous aider à faire le point. Il n'a pas vocation à vous recommander tel ou tel outil collaboratif, mais à vous accompagner dans leur mise en oeuvre en vous exposant les avantages et les inconvénients de chaque option de déploiement.

